

<https://www.snetap-fsu.fr/Projet-de-Loi-de-Finances-2024-Les-amendements-du-SNETAP-FSU.html>



Projet de Loi de Finances 2024 : Les amendements du SNETAP-FSU

- Les Dossiers - Politique Scolaire et Laïcité - Budget de l'EAP - Budget 2024 -



Date de mise en ligne : mardi 12 décembre 2023

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Proposés aux Parlementaires, les amendements du SNETAP-[FSU](#) correspondent à plusieurs objectifs :

- Répondre à des besoins nouveaux, ou non pourvus actuellement :
 - . Amendement n°1 : Pour relever le défi du renouvellement des générations d'agriculteurs et agricultrices à partir de 2024 / Programme 143 - Enseignement Technique Agricole
 - . Amendement n°2 : Planifier le déploiement sur l'ensemble du territoire d'un espace test agricole par exploitation d'[EPLEFPA](#) / Programme 215 - Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture et Programme 143 - Enseignement Technique Agricole
 - . Amendement n°3 : Conforter les services d'appui à l'Enseignement Agricole (en [DRAAF-SRFD](#) et [DAAF-SFD](#)) / Programme 215 - Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture
- Réaliser des mesures de rattrapage :
 - . Amendement n°4 : Rétablir les 196 emplois supprimés entre 2019 et 2022 / Programme 143 - Enseignement Technique Agricole
 - . Amendement n°5 : Rétablir les 20 [ETPT](#) supprimés à la rentrée 2020 et pris sur l'Accompagnement Personnalisé (AP) en filière technologique / Programme 143 - Enseignement Technique Agricole
 - . Amendement n°6 : Rétablir une dotation de 46 ETPT pour permettre un enseignement de qualité conforme aux grilles horaires et à la réforme du bac / Programme 143 - Enseignement Technique Agricole
 - . Amendement n°7 : Rétablir à minima 15 ETPT pour assurer les dédoublements obligatoires nécessaires à la pédagogie et à la sécurité des élèves / Programme 143 - Enseignement Technique Agricole
- Répondre à des mesures salariales et sociales :
 - . Amendement n°8 : Porter à un coût équivalent la rémunération des Assistants d'Éducation du MASA avec celle des [AE](#) du MEN / Programme 143 - Enseignement Technique Agricole
 - . Amendement n°9 - Intégrer la gestion des [AESH](#) - Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap- dans les services du MASA / Programme 215 - Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture
 - . Amendement n°10 : Rétablir les crédits pour les bourses sur critères sociaux / Programme 143 - Enseignement Technique Agricole
 - . Amendement n°11 : Permettre l'accès à la santé pour les étudiant.es dans l'Enseignement Supérieur Agricole / Programme 142 - Enseignement Supérieur et Recherche Agricoles
 - . Amendement n°12 : 2024 - Année olympique : Renforcer l'Éducation Physique et Sportive dans les établissements d'enseignement agricole / Programme 143 - Enseignement Technique Agricole
 - . Amendement n°13 : Donner à l'Enseignement Agricole Public les moyens pour faire sa promotion pour former les acteurs du territoire de demain / Programme 143 - Enseignement Technique Agricole
- Élaborer des mesures de transfert :
 - . Amendement n°14 : Transférer les crédits des [AESH](#) hors titre 2 vers le titre 2 pour répondre aux besoins effectifs de CDIisation / Programme 143 - Enseignement Technique Agricole
 - . Amendement n°15 : Re-transférer les crédits "moyens d'appui du système agricole, moyens relatifs à la promotion de l'enseignement agricole" de l'action 5 "moyens communs à l'enseignement technique agricole" vers l'action 1 pour l'enseignement agricole public / Programme 143 - Enseignement Technique Agricole
 - . Amendement n°16 : Transférer le budget des services de médecine scolaire et services sociaux sur l'action 5 du Programme 143 / Programme 143 - Enseignement Technique Agricole
 - . Amendement n°17 : Transfert des ETPT sous plafond des Établissements d'enseignement supérieur

agricole public vers le titre 2 / Programme 142 - Enseignement Supérieur et Recherche Agricoles

» Retrouvez le détail de ces amendements ici :

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

PLF2024 : Amendements du SNETAP-FSU

Post-scriptum :

Pour suivre leur parcours :

- [Projet de Loi de Finances 2024 : Les amendements de l'Assemblée Nationale](#)
- [Projet de Loi de Finances 2024 : Les amendements du Sénat](#)